

ESTUAIRE INFO



n° 61

Octobre-novembre 2022



Groupe Associatif Estuaire
ENVIRONNEMENT, PEDAGOGIE & BIODIVERSITE

Réchauffement climatique et ostréiculture

Et si l'on ouvrait plus l'écriture de l'éditorial de notre *Estuaire info* ? Histoire de ne pas toujours avoir un avis monolithique sur les heurs et malheurs de la nature... C'est ainsi, avec l'aimable autorisation de son auteur, Philippe Le Gal, que nous reproduisons ici « le mot du Président » du Comité national de la conchyliculture de septembre de 2022.

« Cet été qui touche à sa fin est, selon Météo France, le deuxième été le plus chaud jamais enregistré après celui de 2003. La filière a, à cet égard, une pensée pour les conchyliculteurs de La Teste-de-Buch qui ont, directement, subi les conséquences des terribles incendies

L'ampleur des événements météorologiques enregistrés souligne les conséquences du changement climatique à l'œuvre sur notre territoire, d'autant plus que cet été 2022 deviendra la norme en France après 2050 dans un scénario de forte émission de gaz à effet de serre.

La conchyliculture est concernée par le réchauffement de la planète à double titre. D'une part, parce que la filière est déjà, et sera de plus en plus, impactée, elle aussi, que ce soit en raison de l'acidification des océans, de la plus faible fourniture d'eau douce ou même de l'augmentation de la température de l'eau.

Mais d'autre part, répétons encore que l'extension de la filière conchylicole est l'un des leviers pour développer une industrie alimentaire compatible avec la lutte contre le réchauffement climatique : les coquillages sont une source de protéines qui permet de diminuer la pression agricole et l'utilisation d'eau à terre. Ils fournissent, de surcroît, de remarquables services écosystémiques, notamment en termes de filtration de l'eau, de développement de la biodiversité ou encore de capture de l'azote. La production conchylicole représente ainsi un atout majeur pour faire face à ce défi planétaire tout aussi vertigineux que fondamental.

C'est ce que j'ai encore rappelé, il y a quelques semaines, à la fois dans mon intervention au Parlement européen lors de l'événement co-organisé par le CNC et l'Intergroupe parlementaire européen sur « le changement climatique, la biodiversité et le développement durable » et lors de la rencontre au siège du CNC, autour du ministre de la Mer et de plusieurs députés nouvellement élus

Face au réchauffement climatique, la conchyliculture n'est pas un nouveau problème, mais bien une solution ! »

Philippe LE GAL

Président du Comité national de la conchyliculture

Et plus encore, 1 kg de coquille d'huîtres, c'est environ 400 g de CO₂ minéralisé et figé durablement via la carbonate de calcium contenu dans la coquille ! Au regard de la seule production nationale vendue chaque année en France, c'est environ 30 000 t de CO₂ stockées durablement.

Édito	p. 2	Nos frênes	p. 6
Les Sentinelles	p. 3	L'engagement environnemental	p. 7
Fleurs de mare	p. 4	Nos nichoirs à abeilles solitaires	p. 7
À nos anoures	p. 5 et 6	Images d'estuaire	p. 8

Votre ESTUAIRE INFO est une publication gratuite du GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE (dépôt légal novembre 2022 – ISSN 1629-1107)

Directeur de Publication : Fabien VERFAILLIE - Rédacteur en chef : Daniel VERFAILLIE - Comité de rédaction : Claude de la FRANQUERIE, Léa RIGAUT.
Secrétaire de rédaction : Gaëlle COMBACON - Collaboration dont textes, photographies et graphisme : Anaïs HILAIRET, Camille LAURENT, Élodie DERLANDE, Fabien VERFAILLIE, Jack GUICHARD, Léa RIGAUT, Léna ROBERT-GARNIER, Manuel TOMAZZOLI, Mathilde LEMAIRE, Zaëlia RODRIGUES, et Lise GOUJON (graphismes amphibiens).

GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE : rue de Louza - Le Port de la Guittière - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

☎ 02 51 20 74 85 / association.estuaire@gmail.com

Découvrez les sites d'Estuaire : www.estuaire.net, www.sentinelledelestuaire.fr - www.observatoire-asterella.fr et www.asterella.eu



Les Sentinelles de l'Estuaire

Camille LAURENT
Manuel TOMAZZOLLI

Les mauvais jours vont sans doute s'installer progressivement, mais l'espace de découverte et d'animation reste intact ! Alors, bienvenue dans notre programme Sentinelles de novembre et décembre 2022 !

Novembre

- ⇒ Mercredi 09 novembre, 10h = **Découverte des techniques de pêche** (Didier Neault), rdv au parking de la République (BM à 11:02, coef 90).
- ⇒ Mardi 15 novembre, 10h : **Observation des oiseaux du marais** (Manuel Tomazzolli), rdv au fond du parking du centre de vaccination des Sables-d'Olonne (PM 8:16, coef 39).
- ⇒ Mercredi 23 novembre, 14h : **Atelier construction de pièges à chenilles processionnaires** (Manuel Tomazzolli), rdv au local de l'association, rue de Louza.
- ⇒ Mercredi 30 novembre, 14h30 : **Conférence sur les amphibiens et présentation de notre programme de sciences participatives « À nos anoures »** (Manuel Tomazzolli), RDV au local de l'association, rue de Louza.

Décembre

- ⇒ Mercredi 07 décembre, 14h : **Atelier construction de nichoirs** (Manuel Tomazzolli), rdv au local de l'association, rue de Louza.
- ⇒ Mercredi 14 décembre, 14h : **Atelier décorations de Noël naturelles** (Manuel Tomazzolli), rdv au local de l'association, rue de Louza.
- ⇒ Date à déterminer : **présentation du nouveau programme de sciences participatives « Fleurs de haies »** (Léa Rigaut), rdv au local de l'association, rue de Louza.
- ⇒ ... et peut-être, d'autres animations pourraient-elles aussi venir se rajouter à celles-ci !

Dans la rubrique communication, nous avons aussi le plaisir de vous annoncer la sortie de deux nouvelles vidéos nous permettant de communiquer mieux et plus :



- ⇒ **Les Sentinelles de l'Estuaire** présentent dans la série "Les Sentiers du Littoral" le port ostréicole de la Guittière à Talmont-Saint-Hilaire. Jack Guichard et des ostréiculteurs vous content l'histoire de l'huître dans ce petit port et le métier d'ostréiculteur : <https://youtu.be/n1iownqccmw>
La version présentée, d'une quinzaine de minutes, sera bientôt suivi d'une version longue d'environ 30 minutes.

- ⇒ Autre vidéo, réalisée par **FNE Aura**, dans laquelle nous sommes aussi partie prenante aux côtés du Groupe Sympetrum, et Drac Nature : une sensibilisation choc sur les mares et amphibiens et « mares où êtes-vous ? », programme qui nous a conduit, il y a quelques années, à développer ce concept en Rhône-Alpes. <http://FNE01.quickconnect.to/mo/sharing/gWqwoTIOM>

- ⇒ **Notre animation « dino »** à voir aussi sur TV Vendée : <https://tvvendee.fr/actu/sortie-sur-les-traces-des-dinosaures> ; bon retour vers le passé !

- ⇒ **SCOBAP, un nouveau président** : À la suite de son assemblée générale, le syndicat professionnel ostréicole local se verra dès lors présidé par *François Dewalles* des Viviers de la Guittière. Rappelons ici, que notre structure est née d'une initiative partagée avec le syndicat ostréicole, et que, sans ce dernier, notre existence n'aurait sans doute pas été la même.

- ⇒ **L'ADEV** a réuni à nouveau le 3 octobre dernier des associations d'objectifs proches en vue de permettre leur collaboration future. Nous y étions présents aux côtés de Mer Avenir, l'APELT ou l'APP Vendée, avec qui nous partageons déjà des sensibilités, des actions ou des adhésions croisées.



- ⇒ **La Fête de la Science, pour sa 31^{ème} édition** :

Elle vient d'avoir lieu du 6 au 9 octobre à l'abbaye Sainte-Croix des Sables-d'Olonne... et bien sûr nous y étions présents avec de nombreux acteurs associatifs qui œuvrent dans ce domaine. Le bilan dressé au lendemain de cette manifestation par le Musée du Sable, coordinateur local de cet événement national : 18 projets auront été présentés à différents moments, dont 14 en simultanément pour 1572 visiteurs.

(photo de droite, présentation du stand en cours de montage avec Léa Rigaut et Camille Laurent)



- ⇒ **Le festival Natur'Amor** est prévu les 3, 5 et 5 février 2023 à Bégard dans les Côtes d'Armor, organisé par VivArmor Nature... et comme à l'accoutumé nous y serons aussi présents.

Les mares sont un écosystème humide particulier avec une faune et une flore associée. À partir des inventaires floristiques de plusieurs mares communales autour de Talmont-Saint-Hilaire et Jard-sur-Mer, il est possible de regrouper des espèces végétales spécifiques de ce milieu.

Tout d'abord, l'eau des mares en elle-même peut accueillir des plantes aquatiques comme les lentilles d'eau et le potamot pectiné. La première se plaît dans les eaux calmes, saumâtres (mélange d'eau douce et salée) ou polluées. La deuxième est une plante aquatique vivace ayant des propriétés dépolluantes qui améliorent la qualité de l'eau des mares.

Ensuite, les mares sont régulièrement entourées de haies. Celles-ci sont composées d'arbustes et de plantes souvent grimpantes : liseron des haies, morelle douce-amère, ronce, chèvrefeuille des bois, garance voyageuse, lierre, laurier, saule roux, troène, prunellier, églantier, aubépine, peuplier noir...

Entre l'eau de la mare et la haie, on trouve des plantes typiques des milieux humides. Ce sont par exemple des menthes, les massettes, les roseaux, l'épilobe hirsute, la pulicaire dysentérique, le chardon à foulon, la salicaire commune, le jonc arqué, etc...

A Talmont-Saint-Hilaire et à Jard-sur-Mer, les mares ne sont pas seulement des milieux humides, elles font aussi partie du littoral. On y trouve des espèces spécifiques qu'on ne trouverait pas dans les mares continentales. Il s'agit notamment du scirpe maritime, de la guimauve officinale, de l'iris fétide, du panic des marais, et du polypogon de Montpellier.

L'une des quatre mares étudiées se trouve dans une dune, ce qui lui confère des espèces spécifiques aux milieux dunaires à proximité : la giroflée des dunes, l'immortelle des sables, le liseron des dunes, la queue de lièvre, le raisin de mer...

Enfin, on trouve des espèces en périphérie des mares qui sont communes aux bords de route et chemin comme les trèfles, le grand plantain ou la folle avoine par exemple.

Mare d'Ilaude

Mare n°894

Cette mare est située le long d'une route dans un virage. C'est une mare permanente. On y trouve des poissons et des amphibiens. Au fond, il y a une entrée pour que des vaches viennent y boire.



Un document de synthèse :

Léna a rassemblé ces relevés dans un cahier présentant sommairement chaque mare puis détaillant sur une cinquantaine de feuilles les plantes découvertes dans et autour de quatre mares choisies : les mares communales du Port de la Guittière, d'Ilaude et de la Vinière ainsi que la mare temporaire intradunaire des dunes du Port.

Un volet plus complet de descriptif des mares puis des amphibiens présents (issus de suivis effectués par Justine Bernard, Zaëlia Rodrigues et Anaïs Hillairet) viendront compléter le document qui devrait être disponible au courant de l'automne 2023.

Chaque fiche plante, par mare, est constituée de la même manière :

⇒ **Le nom de la plante (français et scientifique) et sa famille.**

⇒ **Un descriptif sommaire : aspect, tige, fleur et racines...**

⇒ **Son emploi ou ses propriétés (quand elles existent).**

Pour les fiches amphibiens, il nous faudra attendre d'avoir toutes les données pour les rassembler ; et à ce jour, aucune présentation particulière n'est encore arrêtée.

Guimauve officinale
Althaea officinalis L.
Famille : Malvaceae

Grande plante vivace couverte de poils doux. La tige est dressée et robuste.

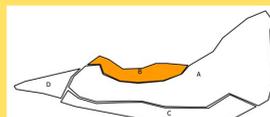
Les fleurs sont rose pâle, elles mesurent entre 25 et 30 mm. La floraison se fait de juin à septembre.

Les racines sont épaisses et blanches.

On trouve cette plante près de la mer. Ici, elle est dans la haie côté route (B).

C'est une espèce proche des roses trémières.

Ses racines sont utilisées en pharmacie.



Ce cahier sera publié numériquement via le site habituel des Sentinelles puis probablement en une version papier, ultérieurement.

Les mares, bien qu'en danger de survie, ont à nouveau du succès grâce aux sciences participatives ! Aujourd'hui, vous êtes de plus en plus nombreux à y participer à contribuer à la sauvegarde des mares et de de leur biodiversité.

Au fil des années, les mares locales ont été malmenées par leur comblement, le remembrement agricole, leur progressive inutilité fonctionnelle ou encore la pollution... Et par l'arrivée frémissante des espèces invasives. La biodiversité des mares est un enjeu écologique et patrimonial. Leur utilité a été oubliée par tous, elles aident notamment à la régulation et à l'épuration de l'eau de ruissellement. Les amphibiens font partie des enjeux de notre programme de sciences participatives à nos anoures.

Dans la continuité du projet, pendant la période estivale, des distributions de fiches enquêtes amphibiens ont été menées sur différents secteurs des communes de Talmont-Saint-Hilaire et de Jard-sur-Mer. Comme évoqué dans notre dernier *Estuaire info*, les secteurs sélectionnés durant le mois de juin ont été : Le Port de la Guittière, la Guittière sud - les Courpes, Ilaude, la Vinière, la Davière et les Aires. Les habitants des villages ont répondu à l'appel des sciences participatives et le taux de réponse au final a été au-delà de nos espérances.

Pour la suite de ce programme de sciences participatives, de nouveaux lieux ont été choisis courant août, notamment la Bourie (Talmont-St-Hilaire) et le village de l'Ensoivière (Jard-sur-Mer).

Les fiches enquêtes habitants ont été distribuées dans ces deux secteurs. Pour la suite du projet, nous avons décidé, pour le village de l'Ensoivière, de tester le système de la boîte aux lettres sur place. Elle a été positionnée au milieu du village pour proposer aux habitants un accès facile pour rendre les fiches enquêtes amphibiens.

En dehors du côté pratique et plus incitatif, la méthode offre aussi une nouvelle vertu... réduire nos déplacements motorisés ! Avant, autant de fiches occasionnaient autant de déplacements - pour l'Ensoivière, 16 km aller-retour - à charge de chacun des participants) ; maintenant, un seul relevé suffit et à notre charge ! Normal, puisque nous sommes les demandeurs.

Le système de boîte aux lettres s'est avéré très prometteur ; ce fonctionnement sera donc réutilisé dans les prochains villages retenus. Une dernière distribution vient d'avoir lieu à La Bourie. Et nous avons pu avoir des retours très rapidement. Les prochains villages (à Saint-Vincent-sur-Jard et Longeville-sur-Mer) ne sont pas encore définis, mais le seront rapidement.



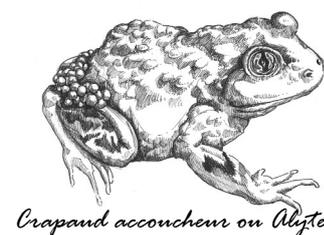
Si, à l'avenir, vous croisez cette petite boîte aux lettres dans votre village, participez massivement en inventariant les amphibiens que vous croisez dans votre jardin. Avec l'aide de la fiche enquête habitant, vous contribuerez aux sciences participatives ! Les premiers résultats seront connus à l'automne et communiqués à l'ensemble des participants.

Et voici nos premiers résultats en termes de participation... Un retour global de 12.7% !

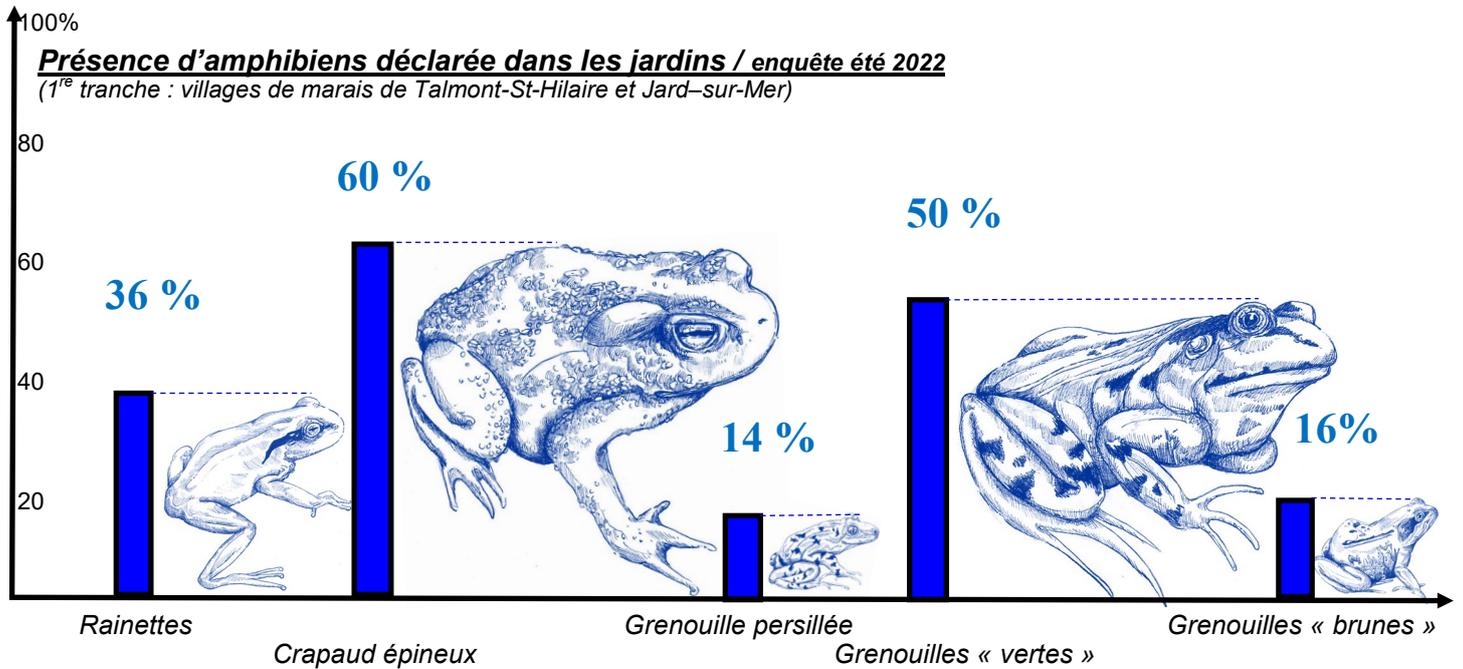
Village	% de participation	commune
le Port	16%	Talmont-St-H.
la Guittière sud	17%	
Ilaude	7%	
la Bourie	17%	
la Vinière	10%	Jard-sur-Mer
la Davière	4%	
l'Ensoivière	22%	
les Aires	7%	

Les espèces présentes dans les jardins sur cette première série de fiches font apparaître les résultats suivants pour 2022 (et avant 2022 entre parenthèses) :

- Présence de rainettes : 36% (58%)
- Présence de crapauds : 60 % (78%)
- Présence de pélodytes : 14% (28%)
- Présence de grenouilles « vertes » : 50%
- Présence de grenouilles « brunes » : 16%
- Proximité d'une mare : 80%



Le secteurs du Goulet (St Vincent-sur-Jard) a été testé à partir du mois de septembre avec un taux d'environ 35 % de retour !



Cette première tendance nous dit, par exemple, que 60% des jardins renseignés sont fréquentés par des crapauds épineux, espèce la plus repérée parmi les amphibiens anoures, devant la grenouille verte. Toutefois, il nous faudra nuancer ces résultats :

⇒ Cette proportion n'est pas vraie pour tous les villages... c'est seulement une moyenne ; au Goulet, cette espèce est présente dans plus de 8 jardins sur 10 et même dans tous les jardins à la Bourie alors qu'elle n'est déclarée que dans moins d'un jardin sur 5 à Ilaude !

⇒ Certaines photographies qui nous ont été transmises par la suite montraient une espèce que les observateurs confondaient en fait avec une autre ! Une appréciation du taux d'erreurs devra être estimée pour rendre ces résultats plus précis.

Nos frênes : chronique d'une mort annoncée

DV

Après les ormes, les frênes (*Fraxinus sp.*) seraient-ils menacés de disparition ? Hélas oui, à en croire plusieurs études ou articles des plus sérieux. Le coupable ? Un champignon du nom de *Chalara fraxinea* !

C'est en Pologne que l'on renseigne la première observation, en 1990 (mais l'origine est asiatique, et via la « mondialisation »...) ; et depuis, c'est la ruée vers le Sud !

Les premiers cas sont apparus en France, dans le nord-est (Haute-Saône) en 2008 ; puis, la maladie qui en résulte, la chalarose du frêne, n'a cessé de progresser. Cinq ans plus tard, elle occupe tout le nord et le nord-est de la France (au nord d'une ligne « estuaire de la Seine / nord des Alpes »). En 2017, seules semblent épargnées la Provence-Alpes-Côte d'azur, la Corse, l'Occitanie, les 2/3 sud de la Nouvelle-Aquitaine et les 3/4 ouest de la Bretagne. En Pays de la Loire, la Sarthe et la Mayenne sont atteintes vers 2015 ; 2017, c'est au tour du Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique. Mais c'est par le sud que la Vendée est touchée : le Marais Poitevin, là où les frênes sont les plus nombreux : environ 400 000 pieds, soit environ 90% des arbres du marais mouillé !

Les jeunes pousses sont les plus sensibles, mais la maladie gagne inexorablement les feuilles, les tiges, le tronc et parfois le collet, ce qui rend l'arbre ainsi nécrosé, encore plus fragile. Et il n'y a rien à faire... un arbre atteint est irrémédiablement condamné. Seule solution planter d'autres essences ! Pour François Bon, le vice-président du Parc du marais poitevin, le chêne pédonculé, le peuplier noir, l'orme champêtre, le saule blanc, l'érable champêtre et le charme commun seraient de bons candidats. (<https://www.ouest-france.fr> > *leditiondusoir*, L'arbre emblématique du Marais Poitevin attaqué)



Frêne en bord d'étang (Fabien Verfaillie)

Léa RIGAUT, notre chargée de mission « rétro-littoral ».

Arrivée en Vendée depuis quelques années, ma sensibilité pour l'environnement s'est d'autant plus révélée face à la beauté des paysages que j'y ai découvert.

Ayant réalisé une licence science de la vie et de la terre à Nantes, je me destinais en premier lieu à enseigner les sciences suite à un master MEEF. Cependant, la volonté d'agir en personne au cœur des territoires et de les préserver m'a fait changer de cap pour un service civique au sein du Groupe Associatif Estuaire, afin de conforter mon orientation, gagner en expérience et ainsi pouvoir reprendre un master en écologie.

J'espère par la suite sensibiliser le plus possible à l'environnement.
L'avenir d'un territoire dépend de chacun !



Pour mieux illustrer ce thème nous avons choisi l'exemple de Mathilde Lemaire, ancienne stagiaire du GAE avec son projet d'hôtel à insectes qu'elle a concrétisé cette année en région parisienne.

« Pour la première fois, en 2021, les Boulonnais (Boulogne-Billancourt) âgés de 15 à 25 ans ont été invités à proposer des projets pour améliorer la vie dans les quartiers, dans le cadre du budget participatif de la commune..

Étant alors étudiante en BTS Gestion et protection de la nature, je me suis inscrite en juillet 2021 sur le site de ma commune pour y proposer mes différentes idées : comme la mise en place d'une police verte, l'installation d'hôtel à insectes, le nettoyage des quais, la création de jardins partagés ou encore la collecte de déchets alimentaires.

Une de mes propositions fut retenue grâce au vote des citoyens !

J'ai donc été contacté par Isaure de Beauval, adjointe au maire, qui participe à la démocratie locale. En janvier 2022, j'ai été invitée à une première réunion, avec les six autres porteurs de projets, ainsi que des associations et des élus concernés. On nous a annoncé le budget débloqué pour chacun de nos projets et les structures qui allaient nous accueillir afin de nous aider à leur bonne réalisation.

Mon projet a été financé à la hauteur de 4 000 euros et j'ai été mise en lien avec Viviane Chaumeton, la directrice adjointe de La Maison de la planète, une jeune association qui œuvre pour le développement durable.

Un mois plus tard, j'ai pu présenter mon projet et mes idées à Monsieur le Maire, Pierre-Christophe Baguet, accompagné d'élus et de journalistes locaux.

Par la suite, je me suis donc intéressé aux espaces verts de la ville pour avoir une idée du nombre d'abris à y installer. Enfin, j'ai contacté différents ateliers qui les réalisent de façon artisanale et pour obtenir des devis.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée à mener mon projet à terme, étant donné que j'étais aussi en stage à Estuaire. Aujourd'hui on peut retrouver 19 nouveaux hôtels à insectes dans les différents coins de verdure de Boulogne-Billancourt, depuis cet été ».

Pour plus d'informations: https://www.boulognebillancourt.com/fileadmin/medias/Publications/BBI_2021/BBI_Avril_2021_.pdf (p.34)

<https://fr.calameo.com/read/00431984966cfc89833a9> (p.14)

<https://jeparticipe.boulognebillancourt.com/project/budget-participatif-jeunesse-2021/collect/deposez-votre-projet>

Mathilde Lemaire, 20 ans. Création d'hôtels à insectes



« Je suis en BTS de gestion et protection de la nature. Je suis très engagée sur le plan écologique et c'est pour cela que j'ai eu l'idée de cet aménagement spécifique en milieu urbain. Une façon de conserver l'écosystème de nos villes. Avec l'aide de la Maison de la planète, nous allons installer des abris à insectes dans nos quartiers. Ces hôtels ont pour vocation d'être le refuge de divers insectes tels que les coccinelles, les chrysopes, les syrphes, les abeilles, les bourdons, qui pour certains sont les prédateurs de parasites et pour d'autres, des pollinisateurs. Je crois que nos villes doivent rester connectées à la nature. »

Nos nichoirs à abeilles solitaires...

DV

Le Groupe Associatif Estuaire a depuis longtemps fabriqué et utilisé des nichoirs à abeilles solitaires !

Entre 2011 et 2013, nous testions un premier modèle sur les 44 communes du SYMTAMM* dans le cadre d'un programme Leader ; basé sur un protocole du Museum national d'Histoires naturelles, celui-ci a évolué alors, progressivement, vers une approche moins coûteuse.

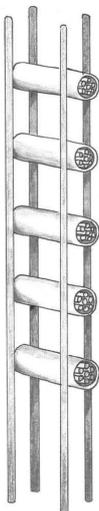
Par la suite, nous avons réalisé plusieurs modèles « grand public » différents du modèle d'origine car plus polyvalents (différents diamètres de logettes à abeilles solitaires). L'objectif de suivi scientifique du départ avait ici un intérêt moindre. Nous commercialisons toujours certains de ces types de nichoirs pour les particuliers.



Modèle utilisé lors du programme Leader 2011 à 2013.

(photo Éveline Thys)

(Dessin assemblage Adeline Lacouchie / Gaëlle Basset 2018)



Version simplifiée enchâssée entre 4 collecteurs à huîtres, utilisée sur des programmes « dune » dès 2016.

(photo Tania de Almeida)



Modèle simple en peuplier en 2019
(photo Manuel Tomazzolli)



Certains de ces modèles nous servent toujours ou sont encore commercialisés pour ceux qui voudraient aider les abeilles à « nicher » !

* SYMTAMM : Syndicat mixte qui regroupait les cantons de La Mothe-Achard, Mareuil-sur-Lay, Moutiers-les-Mauxfaits et Talmont-Saint-Hilaire.

Images d'estuaire et détente...

DV

Promenons-nous... en compagnie de l'huître creuse (japonaise) alias Megallana gigas... Eh oui, c'est désormais son nouveau nom scientifique depuis 2017 !

Étrange animal du Pacifique nord, lové entre deux valves inégales et qui, maintenant, est élevé par la presque totalité des ostréiculteurs du globe à hauteur de plus de 4 millions de tonnes annuellement ! Avec une autre lecture, on en ferait une espèce hautement invasive... car elle ne s'est évidemment pas contentée des parcs ostréicoles pour s'établir à demeure !

Elle se fixe tardivement en fin d'été, dans notre estuaire, après une vingtaine de jours de vie larvaire, planctonique, au gré des courants qui la portent ainsi. Collée à un support, elle poursuivra dès lors une vie sédentaire par obligation.

Chez les ostréiculteurs, il en va différemment car ceux-ci peuvent la faire voyager entre différents sites ostréicoles de France ! L'huître creuse va ainsi croître, plus ou moins rapidement, en fonction de la qualité nutritionnelle de l'eau.

Suivant les parcs et la région où ils sont exploités, il faut entre 2.5 et 3.5 années pour qu'elle atteigne la taille commercialement la plus recherchée : le n°3 ; soit un animal de 66 à 85 grammes. Livrée à elle-même, dans la nature, sans le travail de l'ostréiculteur, la bête grandit souvent plus lentement avec des formes moins marchandes..

Sa nourriture est essentiellement constituée de phytoplancton, lui-même dépendant de la disponibilité des sels nutritifs dissous, pour l'essentiel, fournis par les eaux provenant des terres.

Il serait hasardeux de penser que la bête vit heureusement et paisiblement quand elle est à l'abri de l'appétit des hommes. Une foule de prédateurs est aussi à l'affût comme les bigorneaux perceurs, les étoiles de mer, les daurades (hé oui, les daurades !) et plein d'autres. Et je passe sous silence les pathogènes de toute nature, les parasites et les altérations de la qualité des eaux qui la fragilisent.

Quand elle a ainsi passé toutes ces épreuves, auxquelles peu survivent, on la pense capable de vivre jusqu'à une trentaine d'années... avec beaucoup de chance.

Les huîtres seraient présentes sur terre depuis le Trias, il y a environ... 250 millions d'années ! Et le tout sans évolution morphologique notable. Les huîtres fossiles du Talmondaise, *Gryphaea cymbium*, sont contemporaines des dinosaures qui ont laissé leurs empreintes vers le port de Bourgenay, il y a quelque 200 millions d'années.



Brune, aux nuances de vanille et de caramel, l'huître creuse dans sa robe caractéristique de l'estuaire du Payré !

Aujourd'hui, « Estuaire » est présent, de par ses actions et aussi ses adhérents, dans plus d'une vingtaine de départements de France métropolitaine (et la quasi-totalité du territoire national via nos sciences participatives) pour défendre l'idée que : la protection de l'environnement et notre développement économique ne sont pas nécessairement opposables mais complémentaires !



Pour soutenir nos actions en faveur de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier, vous pouvez adhérer à notre mouvement, si ce n'est déjà fait, en nous renvoyant simplement ce coupon par mail à « association.estuaire@gmail.com » ou par courrier et régler votre cotisation correspondante par courrier postal (GAE, rue de Louza 85440 Talmont-Saint-Hilaire) ou via Hello asso.

M.....
 demeurant.....
 département
 Courriel.....

souhaite adhérer et soutenir l'association « Estuaire ».

- ☀ Adhésion individuelle, soit 16 €
- ☀ Adhésion familiale, soit 20 €
- ☀ Étudiant, lycéen, demandeur d'emploi, soit 8 €
- ☀ Adhésion collectivité et personne morale, soit 20 €

Merci beaucoup !

Logos des partenaires et actions engagées...

